Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 37 (1957)

Heft: 1

Vorwort: Editorial

Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Editorial

Ce premier numéro de l'an se présente sous une forme nouvelle. Nous espérons disposer ainsi d'un instrument de travail toujours plus utile et toujours mieux apte à défendre la cause de relations franco-suisses étroites et cordiales.

Cette cause aura besoin cette année de toutes les bonnes volontés, puisque dans quelques mois un nouvel accord commercial sera négocié entre nos deux pays.

Leur amitié traditionnelle sera évoquée à cette occasion. Il faudra que l'on sache alors que la vraie amitié doit savoir s'adapter aux circonstances nouvelles et que le propre de vrais amis est de savoir « repenser » leur amitié commune chaque fois que cela est nécessaire.

En 1956, la Suisse a vendu en France pour 549,2 millions de francs suisses de produits divers tandis que les ventes de la France en Suisse ont atteint près de 950 millions de francs suisses. Ces chiffres sont éloquents. Ils sont, d'une part, le symbole du puissant courant économique qui lie les deux pays. Ils représentent, d'autre part, un pourcentage important de leurs exportations totales.

Si les événements conduisent à « repenser » les bases de l'amitié franco-suisse, il conviendra de se rappeler que l'Europe, telle qu'on cherche à l'édifier, ne permet pas les mesures protectionnistes, mais s'établira au contraire selon les lois économiques et commerciales les plus usuelles. Une de celles-ci — peut-on le souligner ? — précise que les bons clients méritent un traitement convenable, sinon favorisé.

Les relations économiques franco-suisses devraient donc connaître un avenir heureux. C'est là le vœu très sincère que nous formons en exprimant, en ce début de 1957, nos meilleurs souhaits à tous nos lecteurs, pour eux-mêmes, leur famille et leur profession.

Chambre de commerce suisse en France.